



MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Table des matières

1	Mise en contexte.....	1
2	Priorités d'intervention.....	2
3	Politique 2021.....	3
4	Projets structurants pour améliorer les milieux de vie - Bilan des projets par secteur d'activité.....	4
5	Conclusion.....	7
6	SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY...7	
6.1	Services personnalisés offerts par une équipe expérimentée et dynamique.....	7
6.2	Présence territoriale et régionale.....	8
6.3	Nombre de dossiers traités.....	9
6.4	Vision pour l'année 2022.....	9

1 MISE EN CONTEXTE

C'est le 11 décembre 2019 que l'Assemblée nationale sanctionne le projet de loi n° 47, Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Cette loi assure la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités et a permis de créer le Fonds régions et ruralité (FRR).

Le FRR est entré en vigueur le 1^{er} avril 2020 et dispose d'une enveloppe totalisant près de 1,3 G\$ pour la durée du partenariat 2020-2024.

Le FRR se décline en quatre volets. Le volet en lien avec la Politique de soutien aux projets structurants et la Politique d'investissement du fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat s'avère le volet 2 « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC ».

Ce volet se veut la continuité du Fonds de développement des territoires (FDT), 2015-2020. Celui-ci soutient les MRC et organismes ayant les compétences de la MRC dans leur mission de développement local et régional. L'enveloppe est de 145 M\$ et passera à 150 M\$ pour les années suivantes.

L'affectation du FRR doit servir à financer des mesures portant sur les éléments suivants :

- La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines sociaux, culturels, touristiques, environnementaux, technologiques ou autres);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise privée;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie notamment dans les domaines sociaux, culturels, économiques et environnementaux;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

Le FRR prévoit la mise en place de politiques afin de permettre de réaliser des investissements sur le territoire. Pour ce faire, la MRC maintient actuellement deux politiques en lien avec cet objectif, soit la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et la Politique d'investissement du fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat.

2 PRIORITÉS D'INTERVENTION

Les priorités d'intervention 2021 sont en lien avec la vision stratégique de la MRC du Fjord-du-Saguenay. L'esprit de la vision stratégique s'explique par un milieu de vie diversifié. Dans la Politique de soutien aux projets structurants, nous considérons les différentes réalités que connaissent les municipalités composant la MRC, lesquelles apportent des défis et des enjeux tout aussi différents. Notons au passage que l'environnement économique de nos municipalités est l'une des pierres angulaires de leur vitalité. Il est manifeste, grâce aux nouveaux pouvoirs conférés par le FRR, d'intervenir au sein des entreprises privées à créer des emplois et de la richesse sur l'ensemble du territoire.

Il est également tout naturel de laisser les municipalités décider quels projets correspondent à leurs priorités locales. Ainsi, chaque organisme désirant obtenir une aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants doit obtenir une résolution d'appui de sa municipalité. Cette résolution assure implicitement, au comité d'analyse, que le projet est en concordance avec les règlements et la vision de développement de la municipalité et que l'organisme promoteur bénéficie de la reconnaissance de sa municipalité.

La vision stratégique est devenue un document de référence dont découlent plusieurs planifications. Par conséquent, afin d'être cohérente avec la vision stratégique, la MRC du Fjord-du-Saguenay exige que les projets déposés s'inscrivent minimalement dans une des quatre grandes intentions de celle-ci et mettent en œuvre une piste d'action identifiée dans le document. Voici les quatre grandes intentions de la vision :

- 1. Le développement social et culturel :** une volonté de maintenir et de renouveler la population sur le territoire de la MRC;
- 2. Le développement économique :** une volonté de s'appuyer davantage sur les forces et les meilleurs atouts du territoire pour développer l'économie;
- 3. Le développement durable :** une volonté d'être créatifs, efficaces et novateurs dans les façons de voir et de faire le développement économique, environnemental, social et culturel;
- 4. Le développement concerté :** une volonté de s'unir dans la différence, selon les forces distinctives de chaque municipalité et les avantages comparatifs du caractère rural de la MRC.

3 POLITIQUE 2021

Le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay décide de n'apporter aucune modification à la Politique de soutien aux projets structurant pour améliorer les milieux de vie en 2021. Voici donc un résumé des améliorations apportées lors de la dernière révision le 12 février 2019 (C-19-61) qui ont facilité la tâche aux promoteurs :

- Les programmes d'aide financière sont regroupés sous la Politique de soutien aux projets structurants et sont financés par les sommes provenant du Fonds du développement des territoires et par d'autres fonds de la MRC;
- Il y a quatre dates prévues pour l'analyse des projets, soit le 1^{er} vendredi des mois de mars, mai, septembre et décembre;
- Concernant le volet projet local :
 - L'aide financière couvre un maximum de 90 % des dépenses admissibles;
 - Le coût minimum du projet est de 1 000 \$ et la contribution en bénévolat, dons ou prêts n'est pas considérée dans les dépenses admissibles;
 - La réalisation des projets peut s'étendre sur plusieurs années, mais ne doit pas dépasser le mandat du conseil municipal.

Ces améliorations de la politique dotent la MRC du Fjord-du-Saguenay d'un moyen financier permettant d'aider les organismes ayant des projets rassembleurs, tout en renforçant la philosophie derrière le fonds de gestion.

Plus un projet sera structurant pour le territoire visé et plus il contribuera à améliorer les milieux de vie.

4 PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE - BILAN DES PROJETS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Quarante-neuf projets répartis dans douze municipalités ont été acceptés dans l'enveloppe locale de la Politique en 2021, soit :

Municipalité	Organisme promoteur	Nom du projet	Aide engagée
Bégin	Corporation d'aménagement intégré des ressources de Bégin	Amination du milieu 2021	33 557 \$
	CPE Les Petits Cailloux	Agrandissement CPE	7 000 \$
	Municipalité de Bégin	Achat d'équipement pour parc du millénaire	26 440 \$
		Traitement d'insectes piqueurs 2021	20 500 \$
Total Bégin			87 497 \$
Ferland-et-Boilleau	Groupe d'action communautaire de santé bénévole inc.	Opération de base GACSB 2021	25 000 \$
	Municipalité de Ferland-et-Boilleau	Boréafest 2021	16 000 \$
		Concertation et mobilisation	1 467 \$
		Mois de l'arbre	1 295 \$
		Semaine de relâche 2021	3 450 \$
		Sentier pédestre	12 436 \$
Total Ferland-et-Boilleau			59 648 \$
L'Anse-Saint-Jean	Association chasse et pêche Anse-Saint-Jean inc.	Acquisition d'un quai pour les personnes à mobilité réduite - Lac de la Rivière	8 505 \$
		Ski in Ski out	4 190 \$
	Centre communautaire La Petite École	Bonification de l'offre du service de garde	11 727 \$
	Club Nautique Anse-St-Jean	Sécurité, sauvetage et incendie	4 400 \$
	La montagne en feu	Déploiement d'activités restrictives et événementielles hivernales (montagne en feu)	5 000 \$
	Maison des jeunes du Bas-Saguenay	Ouverture estivale	8 000 \$
	Municipalité de L'Anse-Saint-Jean	Festival four à pain-2021	9 275 \$
		Halte gourmande-2021	9 898 \$

	Société de développement de L'Anse-Saint-Jean	Festival de musique Grande-Ourse - 3e Édition	10 000 \$
Total L'Anse-Saint-Jean			70 995 \$
Larouche	Municipalité de Larouche	Animation du milieu Larouche	25 000 \$
Total Larouche			25 000 \$
Petit-Saguenay	Comité touristique de Petit-Saguenay	Du sommet au foyer	4 680 \$
	École du Vallon - Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay	Dynamisation des ameublements intérieurs	36 000 \$
	Municipalité de Petit-Saguenay	Écoquartier	20 000 \$
		Montagne éclairée	20 000 \$
OTJ de Petit-Saguenay	Achat équipement - casse-croute du vieux collège 2021	13 542 \$	
Total Petit-Saguenay			94 222 \$
Rivière-Éternité	Corporation de développement économique de Rivière-Éternité	Amélioration de l'Auberge et cantine	23 500 \$
		Affichage touristique	12 500 \$
	Municipalité de Rivière-Éternité	Animatrice en loisirs et communautaires pour le milieu	21 000 \$
		Parc des artistes (phase II) 2021	27 000 \$
Total Rivière-Éternité			84 000 \$
Saint-Ambroise	Festival de la chanson de Saint-Ambroise	Festival de la chanson de Saint-Ambroise 2021	7 500 \$
	La fabrique de la paroisse Saint-Charles-Borromée	Installation d'arrêt de neige Église Saint-Ambroise	8 000 \$
	Municipalité de Saint-Ambroise	Pavillon sportif-2020	21 933 \$
		Pavillon sportif-2021	54 567 \$
Total Saint-Ambroise			92 000 \$
Saint-Charles-de-Bourget	Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget	Bloc sanitaire et entrepôt	152 587 \$
		Rénovation de la bibliothèque	30 570 \$
Total Saint-Charles-de-Bourget			183 157 \$
Saint-David-de-Falardeau	Les Chevaliers de Colomb du conseil St-David-de-Falardeau	Nouveau bureau	3 000 \$
Total Saint-David-de-Falardeau			3 000 \$
Sainte-Rose-du-Nord	Association sportive de Sainte-Rose-du-Nord	Party de chasse 2021	6 000 \$
	L'Art Salé	Grandeur Nature 2e édition	6 000 \$

		Animation au quai 2021	10 770 \$
		Ateliers éducatifs	2 045 \$
		Carte touristique 2021 - avec bonification 2000\$	2 885 \$
		Festival des artisans 2021	28 345 \$
		Party chainsaw	5 785 \$
		Soutien culturel et communautaire	20 000 \$
Total Sainte-Rose-du-Nord			81 830 \$
		Aménagement parcs	49 679 \$
		Cimetière phase 2-2021 (nouveau regard sur notre patrimoine funéraire)	18 346 \$
		Étude de faisabilité	6 210 \$
		Transformation du bâtiment Cibro en salle multifonctionnelle (avec bonification)	80 585 \$
Total Saint-Fulgence			154 820 \$
		Amélioration et aménagement des infrastructures récréatives-2021	100 000 \$
Total Saint-Honoré			100 000 \$
Total général			1 036 169 \$

Une aide financière a été octroyée pour un projet d'envergure en 2021 :

Municipalité	Organisme promoteur	Nom du projet	Aide engagée
Saint-Félix-d'Otis	Société touristique de L'Anse-à-la-Croix	Tyrolienne au site de la Nouvelle-France	150 000 \$

Une aide financière a également été octroyée pour 2 projets régionaux en 2021 :

Municipalité	Organisme promoteur	Nom du projet	Aide engagée
Tout le territoire de la MRC	Conseil des arts et des lettres du Québec	Programme de partenariat territorial du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2021-2024	60 000 \$

Les engagements pour 2021, pour l'ensemble des volets, totalisent donc 1 231 169 \$.

5 CONCLUSION

Les sommes utilisées en 2021 dans le cadre du FRR permettent à de nombreux acteurs du milieu de réaliser des projets qui autrement ne verraient peut-être pas le jour. Les municipalités reçoivent peu d'aides financières pour les secteurs communautaires, culturels, etc., et la Politique de projets structurants pour améliorer les milieux de vie vient pallier ce manque en aidant les communautés avec des projets diversifiés. Le soutien aux entreprises privées permet quant à lui de créer et de maintenir des emplois dans les milieux et permet de vitaliser ceux-ci.

6 SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

6.1 Services personnalisés offerts par une équipe expérimentée et dynamique

Le Service de développement économique (SDE) de la MRC du Fjord-du-Saguenay aide techniquement tous les entrepreneurs du territoire à tous les stades de développement de leur entreprise et financièrement certaines entreprises de secteurs économiques spécifiques. Composé d'un directeur et de deux conseillers aux entreprises détenant des compétences en management, finance et comptabilité, le SDE se démarque par le suivi personnalisé qu'il accorde aux clients ainsi qu'un encadrement durant toutes les étapes du projet.

La force du service s'avère la poursuite d'un objectif commun, la réussite des entrepreneurs du territoire et la vitalité économique de nos milieux.

Services techniques et accompagnement

- + Élaboration de plans d'affaires;
- + Réalisation d'états financiers prévisionnels;
- + Recherche de financement.
- + Soutien aux cinq fonctions
- + Réseautage
- + Formation

Aides financières

- + Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat (FASE) : aide non remboursable;
- + Politique d'investissement commune FLI (Fonds local d'investissement) et FLS (Fonds local de solidarité) : prêt;
- + Politique d'aide aux petites et moyennes entreprises (PAU-PME) : prêt et aide non remboursable;
- + Mesure au soutien des travailleurs autonomes.

6.2 Présence territoriale et régionale

Partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

Grâce à ce partenariat, la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord offre des conférences destinées au milieu des affaires du territoire.

Gala du mérite économique de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

La MRC du Fjord-du-Saguenay, par le biais de son Service de développement économique, est partenaire du Gala du mérite économique. Cette collaboration permet à la MRC d'avoir une catégorie destinée uniquement aux entreprises du territoire. Le prix « Défi territorial » est attribué à toute entreprise dont les activités et son bureau principal sont sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay. De plus, le personnel du Service de développement économique est impliqué dans le comité de sélection et du jury. Exceptionnellement cette année, le gala s'est déroulé en formule virtuelle.



Les finalistes et les récipiendaires 2021 provenant du territoire de la MRC étaient :

- Microbrasserie La Chasse Pinte : récipiendaire de la catégorie défi territorial;
- Ferme Les Alpagas Là Là : finaliste de la catégorie défi territorial;
- Confection Imagine : finaliste de la catégorie défi territorial;

Implication dans le milieu

Le Service de développement économique s'implique dans son milieu et crée des partenariats solides avec différents intervenants. Il participe à divers événements permettant de mettre en valeur l'entrepreneur et l'entrepreneuriat. Le Service de développement économique contribue activement, financièrement ou techniquement, à plusieurs initiatives et organismes régionaux dont :

- Mutualisation de la main-d'œuvre et de certains services dans la Bas-Saguenay
- Écosystème startup
- La Ruche
- Développement économique 02
- CQDD (PME durable 02)
- Pôle d'économie sociale (ESSOR 02)
- Table agroalimentaire;
- Solidar
- Comité de main-d'oeuvre
- Innovation 02
- Stratégie d'immigration
- L'ARTERRE
- Entente de partenariat régionale en tourisme (ATR)

- Comité du succès – développement du service Oriance de l'ATR
- Créneau du tourisme d'aventure et écotourisme
- Réseau mentorat

6.3 Nombre de dossiers traités

La MRC du Fjord-du-Saguenay a traité 37 dossiers d'entreprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021. Le comité d'investissement a approuvé un total de vingt projets en lien avec le Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat (FASE). Voici un sommaire par secteur d'activité des projets approuvés :

SECTEUR	MONTANT ENGAGÉ	EMPLOIS CRÉÉS	EMPLOIS MAINTENUS
Production	87 920 \$	4	15
Tourisme	105 000 \$	7	15
Agriculture	46 000 \$	0	4
Culturel	46 000 \$	16	16
Autres	127 000 \$	7	31
TOTAL	411 920 \$	34	81

Tout comme l'année 2020, 2021 aura été marquée par la pandémie, qui a continué d'avoir d'importants impacts au niveau des entreprises, notamment au niveau de l'intention de démarrer une entreprise (quoique ce phénomène soit moins remarquable qu'en 2020), puisque les risques reliés au démarrage sont plus grands en raison de l'incertitude de la pandémie.

À cela s'ajoute l'effet de la pénurie de main-d'œuvre. Effectivement, en période de fort chômage, certaines personnes auront tendance à vouloir se créer leur propre emploi à défaut d'en trouver un. Le contexte actuel est totalement le contraire, alors que les employeurs s'arrachent les employés et qu'il y ait une surenchère au niveau des conditions de travail.

Quoi qu'il en soit, le volume d'affaires n'a pas réellement diminué en 2021; il s'est plutôt transformé, passant de démarrages à des consolidations d'entreprises, notamment via le PAUPME, aux projets d'optimisations des opérations et aux opérations de sauvetage, sous la forme de douze prêts d'urgence accordés durant l'année, pour un montant de 235 241 \$.

6.4 Vision pour l'année 2022

L'année 2022 verra le SDÉ grandement changé au niveau de ses opérations. Tout d'abord, la démarche de tournée des municipalités, des entreprises et des intervenants, amorcée à la fin de 2021, sera complétée.

Cette démarche permettra une actualisation de la politique de financement du SDÉ, mais aussi une adaptation des façons de faire, notamment axée sur une approche terrain et des suivis plus serrés.

L'approche terrain se matérialisera par une présence rehaussée dans les entreprises elles-mêmes, mais aussi par une collaboration accrue avec le réseau des agents de développement municipaux, premières antennes présentes dans chacune des localités.

Comme trame de fond, la pénurie de main-d'œuvre constatée depuis un certain temps, mais ô combien exacerbée par la pandémie, aura certainement l'impact le plus fort sur les entreprises, freinant les projets de l'un, accélérant l'automatisation chez l'autre et causant des réductions de services chez le dernier. Le SDÉ, en conjugaison avec ses partenaires, va participer activement aux démarches des entreprises, notamment en ce qui a trait aux pratiques de ressources humaines innovantes et au recrutement international.

Quant aux entrepreneurs aguerris, ceux-ci sont de plus en plus nombreux à réfléchir à la relève; une forte hausse des transferts est envisageable d'ici les cinq prochaines années. Cette transition massive aura des effets considérables puisque les projets de relève sont habituellement plus longs, plus complexes et plus coûteux. L'accompagnement optimal de la relève se révélera particulièrement critique.

Observée depuis quelques mois déjà, la tendance de l'achat local devrait continuer d'avoir des impacts sur les projets des entreprises. Effectivement, plusieurs projets accompagnés durant les derniers trimestres avaient pour objet la production de biens d'origine locale, de tout acabit, mais surtout de nature agricole.

Le retour vers les régions, deuxième tendance observée, également accélérée quelque peu par la pandémie, et qui se manifeste par l'établissement de nouveaux arrivants sur le territoire et la venue de touristes en nombre grandissant, aura aussi des impacts sur les projets d'entreprise.

Non seulement les nouveaux arrivants eux-mêmes se révèlent-ils parfois être des entrepreneurs, mais les entreprises existantes ont aussi des projets d'adaptation de leur offre à leur égard.

Quant aux entreprises touristiques, l'achalandage est indéniablement en hausse et en changement. Le SDÉ continuera donc de soutenir ces entreprises aux projets qui correspondront aux orientations identifiées à la planification stratégique en développement touristique, projets qui se traduiront certainement par l'ajout et la bonification de l'offre d'activités et d'hébergement. Il est à souligner, par ailleurs, que les entreprises du territoire de la MRC se démarquent par la mise en place d'activités de plein air innovantes, mettant en vedette la nature exceptionnelle, pour ne pas dire *unique*, de la région.